

N°2

Novembre 2007

Bulletin de liaison

Rapport d'activité 2006/2007

Sommaire

Tableau de bord	2
Réactualisation des données	3
Diagnostics, expertises, notes d'information	4
Suivis scientifiques, assistance technique et transfert de compétences	6
Interview- témoignage	8

Editorial

Ce numéro 2 du bulletin de liaison vient clore les trois premières années des missions du réseau SAGNE Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques. En 2004, le réseau SAGNE avait pris l'engagement auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne d'établir en 3 ans des conventions d'adhésion sur 60 hectares de zones humides.

Aujourd'hui les résultats sont plus qu'encourageants puisque le réseau totalise : 25 adhérents, 16 sites et 135 hectares de zones humides conventionnés.

Nous sommes encore loin d'une conservation durable des 586 zones humides de coteaux et montagnes, et autres grandes zones alluviales recensées à ce jour dans le département, mais la dynamique collective engagée révèle une réelle prise de conscience des usagers de l'environnement sur les rôles et intérêts qu'offrent ces milieux naturels.

La prochaine programmation du réseau SAGNE (2008-2010) - rebaptisé *Cellule d'Assistance Technique Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques (CAT ZH 64)* - mettra encore davantage l'accent sur le conseil et l'assistance technique et poursuivra son objectif de démultiplication des actions.

Le porté à connaissance auprès du plus grand nombre, et notamment des gestionnaires et élus locaux, devrait également permettre de constituer un réseau de veille écologique et ainsi contribuer à enrayer la disparition des zones humides à l'échelle du département.

Merci aux adhérents, actuels et futurs, pour leur implication en faveur de la sauvegarde de ces milieux précieux et si fragiles.

Thierry LAPORTE,
Coordinateur du réseau



Tableau de bord

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des trois premières années d'activité de la C.A.T. Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques. Régulièrement réactualisés, ces indicateurs permettront de juger du bon développement du réseau et de l'impact de ses actions.

TABLEAU DE BORD DE LA CAT ZH 64
de 2004 à fin septembre 2007

INDICATEURS DE RESULTAT	Unité
ADHESIONS	
Surface totale de zones humides conventionnées	134,6 ha
Surface totale de bassins versants conventionnés (Z.H comprises)	1012,80 ha
Sites conventionnés	16
Parcelles conventionnées	84
Nombre d'adhérents	25
EXPERTISES	
Expertises et diagnostics réalisés	28
Sites expertisés	29
Communes où des expertises et diagnostics ont été réalisés	23
INFORMATION - COMMUNICATION - FORMATION	
Plaquette d'information	1
Numéros du bulletin de liaison	2
Courriers d'information envoyés aux propriétaires	218
Sessions de formation sur les zones humides	6 (9 jours)
Nombre total de participants aux formations	90
Communications techniques et scientifiques	10
Visites-conseil avec notes d'information	5
ASSISTANCE TECHNIQUE	
Nombre de sites ayant bénéficié de réunions de concertation, d'assistances à maîtrise d'ouvrage, de suivis de gestion et de suivis scientifiques	12
REACTUALISATION DE DONNEES	
Nombre de sites dont les inventaires (datant de 2000 et 2002) ont été réactualisés et où les propriétaires et gestionnaires ont été ré-identifiés	135

Réactualisation des données

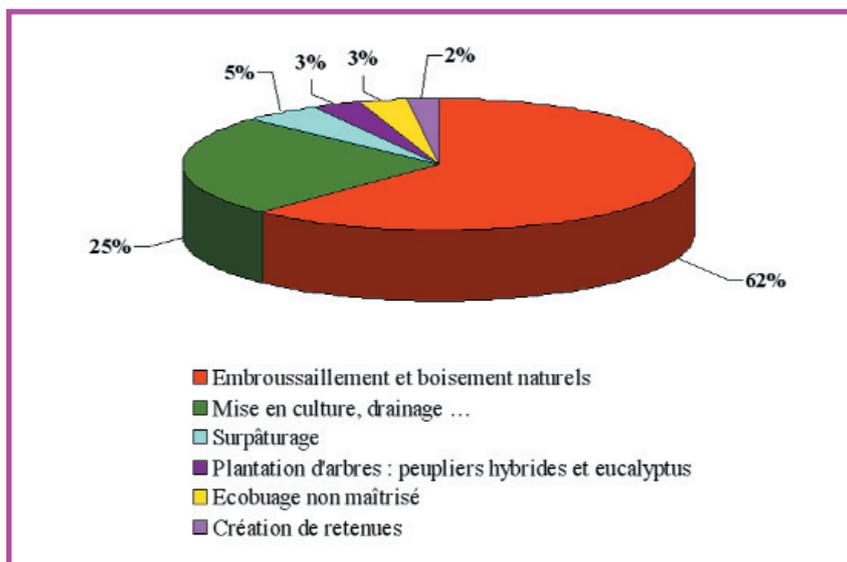
En 2006, la C.A.T. Z.H 64 a procédé à la réactualisation des données concernant les surfaces de **micro-zones humides** sur l'ensemble du département. Il apparaît que 77% des surfaces recensées en 2000 ont subsisté. Ainsi, sur 105 sites de micro-zones humides de coteaux et terrasses réactualisés, 16 ont disparu (*sites classés non prioritaires (P3) en 2000*).

Leur **disparition** est due principalement aux **activités humaines** (62%) comme la maïsiculture et les usages agricoles en général (sur-pâturage, création de retenues,...).

Degré de dégradation des sites :

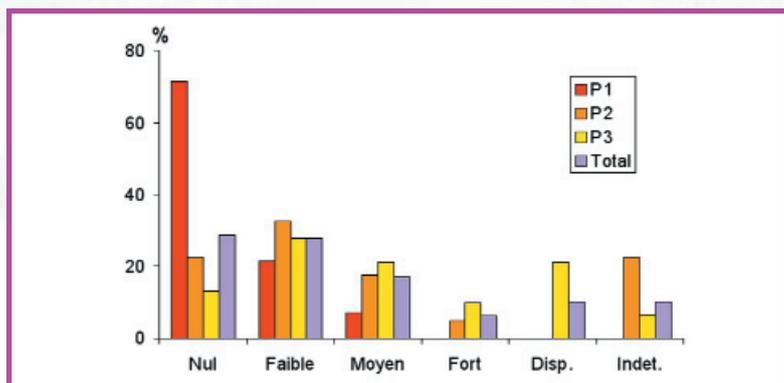
La majeure partie des autres sites n'est que peu dégradée (niveaux nuls, faibles et moyens). Ce sont là aussi les sites de priorité 3 qui sont les plus touchés car leur faible surface les expose à une dégradation rapide. Au contraire des facteurs de disparition des sites, essentiellement d'origine anthropique, la **dégradation** s'avère plutôt consécutive à un ensemble de **processus naturels** tels que l'assèchement, la minéralisation des sols, le développement d'espèces envahissantes (fougère aigle, molinie, ronces), l'embroussaillage et le boisement progressif du milieu naturel.

Graphique 1 :
Répartition des facteurs de dégradation des microzones humides 2006



A la suite de cette réactualisation, il apparaît que la mise en place de mesures de conservation et de gestion est, à court terme, envisageable sur 30 sites (sites de priorité 1). Quinze autres sites peuvent également faire l'objet de telles mesures mais leur état de conservation et/ou le contexte local ne semblent pas permettre une intervention à court terme (sites de priorité 2). Enfin, 43 sites peuvent nécessiter une simple veille écologique (sites de priorité 3).

Toutefois, pour établir une hiérarchisation définitive, il restera à intégrer les données foncières.



Graphique 2 :
Niveaux de dégradation selon le type de priorité
(indéterminé : données manquantes)

Diagnostics, expertises, notes d'information

Diagnostic de quatre zones humides

(Communes de Mazerolles et Boumourt - Nord-Ouest de Pau)

par Maud Briand

Présentation générale :

Quatre zones humides présentes sur les communes de Mazerolles et de Boumourt font actuellement l'objet d'un diagnostic écologique. Il s'agit de quatre unités de landes tourbeuses couvrant respectivement 2.1 hectares (ha), 1.3 ha, 0.2 ha, et 0.15 ha.

Distantes d'environ 300 à 400 mètres, elles sont situées dans un secteur bocager entre de petites collines boisées au sud-ouest et une zone plus agricole (cultures) au nord-ouest (Mazerolles). De nombreux fossés humides, saussaies et aulnaies marécageuses présents autour des sites étudiés caractérisent ce secteur très humide. La nature du sol et la topographie en forme de cuvette permettent en effet une rétention d'eau importante.

Ces zones humides appartiennent à trois propriétaires privés et à la commune de Mazerolles. Tous sont très motivés pour s'investir dans la préservation de ce patrimoine naturel et ont adhéré à la CAT ZH64.

Types de milieux :

Ces milieux sont pour l'essentiel des landes humides à molinie, à bruyères et ajoncs nains au sein desquelles on trouve quelques espèces protégées, tels le lys des marais et la droséra à feuilles rondes. Ces landes étaient anciennement fauchées et l'abandon de cette pratique entraîne un embroussaillage et un boisement progressifs. Le fauchage ou la mise en place d'un pâturage constitueraient deux options intéressantes pour la restauration de ces milieux et la diversité floristique qu'ils abritent.

L'une de ces zones humides se démarque très nettement des 3 autres, en raison de son étendue (1.5 ha), de son bon état de conservation, et de sa remarquable population de lys des marais. Cette lande tourbeuse à molinie fera donc l'objet d'un suivi particulièrement attentif afin de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel.



Mare artificielle



Lande tourbeuse



Lande humide atlantique



Lande à ajoncs

Expertise du site de Carbouère (Commune de Ponson-Debat-Pouts - Est de Pau)

par Céline Deltort

Réunion de restitution de l'expertise écologique :

La réunion de restitution de l'expertise écologique réalisée sur six parcelles du lieu-dit " Carbouère " (4.45 ha, situées en queue de la retenue du Louet) s'est déroulée le 06 juillet 2007 en présence des propriétaires (privés et Institution Adour), d'élus (commune de Ponson-Debat-Pouts, Communauté de Communes du Vic-Montaner) et de représentants des organismes financeurs (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques).



Conduite sur le terrain, cette réunion a permis de présenter la valeur écologique du lieu et d'expliquer les menaces pesant sur le site (embroussaillage et boisement principalement). Les mesures de gestion préconisées ont été exposées : broyage mécanique de la végétation avec l'intervention de matériel spécialisé, décapage superficiel, mise en place d'un pâturage...



A cette occasion, l'un des propriétaires, Monsieur Dabadie, a pu expliquer qu'il y a plus de quarante-cinq ans l'ensemble de la tourbière était pâturé par des bovins (10 à 15 bêtes de races Blonde d'Aquitaine et Charolaise, ...), et que les fougères étaient occasionnellement fauchées pour servir de litière au bétail. Le milieu était alors plus ouvert et plus humide qu'aujourd'hui.

L'expertise réalisée, il s'agit maintenant de rechercher un maître d'ouvrage pour porter le projet et des financements pour permettre d'engager les opérations prévues. Des actions d'information seront également poursuivies afin d'étendre le périmètre d'action à l'ensemble de la zone humide.

Note d'information sur la zone humide de Garlin (Commune de Garlin - Nord de Pau)

par Emilie Fumey

La note d'information réalisée sur cette zone humide répond à la sollicitation d'un propriétaire privé préoccupé par les aménagements fonciers prévus dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A65 (Langon-Pau). La visite sur le terrain d'un technicien de la Cellule d'Assistance Technique Zones humides 64 a permis de confirmer l'intérêt fonctionnel de cette propriété, constituée de prairies naturelles (en bio) et d'un boisement rivulaire d'intérêt communautaire, dans un contexte agricole intensif. Cet intérêt repose essentiellement sur ses rôles de régulateur de crues, d'épurateur des eaux et de refuge pour la faune. A ce jour, aucune espèce protégée n'a été identifiée mais les potentialités biologiques sont réelles. La présence de la tortue Cistude d'Europe est notamment notée sur le corridor plus en aval du site.

Suivis scientifiques, assistance technique et transfert de compétences

Zoom sur ...

La zone humide d'Archilondo (Commune de Lecumberry - Pays Basque)

par Thierry Laporte

Suivis et compléments d'inventaires

Dans le cadre du projet de gestion proposé par la C.A.T. et porté par la Commission Syndicale du Pays de Cize, le réseau doit mettre en place et assurer un suivi de la Tourbière d'Archilondo afin d'améliorer la connaissance du site et d'évaluer les impacts des opérations de gestion.

Les suivis et inventaires complémentaires seront pour la plupart réalisés par les techniciens de la C.A.T. ZH64, dans le cadre de l'adhésion au réseau de la Commission Syndicale du Pays de Cize.



Quadrat de suivi

Suivi floristique :

En juillet 2007, un suivi botanique a été mis en place par le réseau. Neuf carrés permanents de 1 mètre carré ont été positionnés à l'aide de piquets et localisés au GPS (cf. photo ci-dessus). Le technicien a effectué un premier relevé de la flore présente dans les neuf carrés en notant le recouvrement en pourcentage et la hauteur de chacune des espèces. Des pieds de sphaignes et autres mousses ont été récoltés et confiés à un spécialiste chargé de les déterminer.

Ces relevés seront effectués annuellement à la même période et analysés au terme de 5 années de gestion. Les résultats de ces suivis permettront de juger de l'impact des mesures de gestion mises en place. Si ces dernières s'avèrent efficaces, la gestion sera poursuivie et si possible étendue, en accord avec les acteurs locaux. Dans le cas contraire, elle devra être réadaptée.

Inventaires complémentaires :

Bryophytes (mousses)

La Tourbière d'Archilondo abrite des espèces de sphaignes protégées au niveau régional et d'autres bryophytes rares. Il est donc important de réaliser un inventaire précis de ces espèces et surtout de localiser les principales populations d'espèces patrimoniales pour améliorer leur protection. Cet inventaire sera réalisé par un scientifique spécialisé entre fin 2007 et début 2008. Un suivi des espèces protégées pourra ensuite être envisagé.

Insectes

En parallèle à ces suivis, le réseau réalisera des inventaires entomologiques ciblés sur les libellules, les papillons de jour, les criquets, sauterelles, scarabés...etc dans le but de révéler des espèces bio indicatrices, rares et protégées comme l'agrion de Mercure, libellule découverte sur le site en 2006. Des suivis pourront par la suite être mis en place.

Suivi piézométrique :



Pose d'un piézomètre

Il est également prévu d'installer dix piézomètres (*tubes en PVC, perforés et implantés en profondeur*) pour étudier précisément les fluctuations du toit de la nappe phréatique et améliorer les connaissances sur les flux hydriques au sein de la tourbière. Ces piézomètres devront faire l'objet de relevés tous les 10 jours. Les résultats de ce suivi permettront de prévoir si nécessaire des opérations de décapage dans le but de "rajeunir" certaines parties de la tourbière aujourd'hui très asséchées.

Cartographie :

La cartographie des habitats naturels sera complétée en 2008, puis réactualisée au terme des premières années de gestion pour permettre une évaluation.

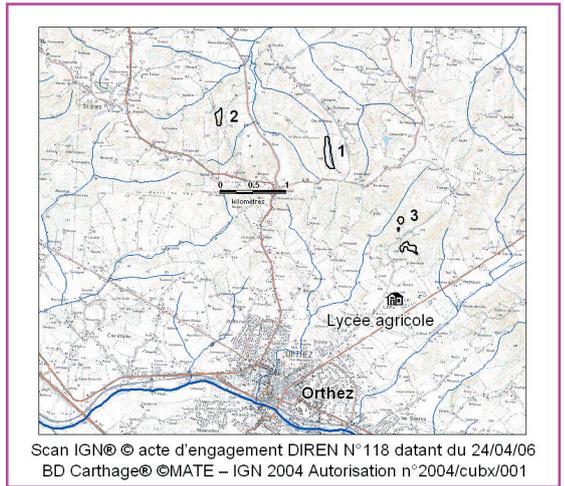


En Bref...

Suivi de la zone humide d'Orthez

par Emilie Fumey

Le partenariat avec le lycée agricole d'Orthez s'est concrétisé en mars 2007 par la gestion de la zone humide n°1. La toute nouvelle classe de BAC PRO "Aménagement et travaux paysagers" a débroussaillé saules, ajoncs et callune, permettant de limiter l'assèchement de la zone. En contrepartie la C.A.T. a effectué une intervention en salle, sur le thème des insectes (inscrit au programme de biologie). Ce fut l'occasion de présenter le Fadet des Laïches, son fragile habitat et de souligner le rôle de chacun dans la préservation de notre environnement.



Très satisfaite de ce partenariat (voir témoignage en page 8), l'équipe éducative a émis le souhait de programmer ce même type d'échange auprès des classes de 1ère et seconde années, alternativement sur trois zones où est présent le fameux Fadet.

Lors des suivis réalisés en juillet 2007, le papillon a été observé sur les 3 zones (10 individus sur la zone n°1, 2 individus sur la zone n°2, 1 individu sur la zone n°3). Nous espérons que l'action des élèves sur le milieu permettra une augmentation des effectifs, notamment sur les zones n°2 et n°3.

Assistance technique auprès de la Commission Syndicale du Pays de Cize

par Thierry Laporte

Une des missions de la C.A.T. ZH64 est d'offrir aux adhérents une assistance pour la constitution d'un dossier technique de gestion et de guider leur démarche de sollicitation de subventions.

Sur la base des diagnostics des tourbières d'Iraty, du Col du Sourzay et d'Archilondo, le réseau a proposé une série de mesures destinées à protéger le bétail des risques d'enlèvement et à éviter le surpâturage de certaines zones fragiles. Des réunions sur le terrain et en salle ont été réalisées avec les principaux acteurs : la Commission Syndicale du Pays de Cize, les éleveurs, l'ONF et les services de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques. Le réseau a pris en compte les remarques formulées lors de ces rencontres puis a réévalué les coûts de gestion avant de proposer un plan de financement à la Commission Syndicale du Pays de Cize. Au printemps 2007, cette dernière s'est engagée en tant que maître d'ouvrage et le projet, accompagné du dossier technique de gestion, a été déposé auprès des financeurs (Agence de l'Eau Adour Garonne et Conseil général des Pyrénées-Atlantiques).

Dès les accords de financement obtenus, la Commission Syndicale du Pays de Cize pourra débiter les travaux. Le réseau lui portera assistance dans la programmation et le déroulement des opérations.

Formation des techniciens de rivières du Bassin de l'Adour

par Thierry Laporte



Séance de formation sur le plateau du Benou

Depuis 2005, la C.A.T. ZH64 a formé les techniciens de l'ONF et de l'ONEMA (anciennement nommé Conseil Supérieur de la Pêche) du département des Pyrénées-Atlantiques à la connaissance et à la gestion des zones humides. En juin 2007, le réseau a proposé le même type de formation aux techniciens de rivières du bassin de l'Adour. La formation a pour but de fournir les bases théoriques sur la connaissance des zones humides mais aussi de débattre sur la gestion de ces milieux naturels autour de cas concrets et variés. Un jour et demi a donc été consacré à la visite de sites : zones humides du lac d'Uzein, tourbières de Buzy, zones alluviales du lac de Castet et bas marais du plateau du Benou.

Depuis 2004, une soixantaine d'agents a pu suivre cette formation. Avec les séminaires sur les tourbières du massif pyrénéen organisés depuis 2003, cette action a également pour intérêt de nouer des contacts entre les gestionnaires et de développer les échanges d'informations. Ainsi, cette démarche de mise en place de réseau renforce la cohérence des actions de conservation et de gestion des zones humides.

A partir de 2008, il s'agira de poursuivre la formation d'agents techniques sur le bassin de l'Adour et de développer ce réseau d'échanges mais aussi de permettre à d'autres types de public de bénéficier de formations, en particulier les élus locaux.

Témoignage

Interview-témoignage d'Isabelle Arhanchet, Professeuse de biologie au Lycée Agricole d'Orthez

Le CREN Aquitaine a proposé au lycée agricole de devenir membre du Réseau SAGNE, désormais nommé CAT ZH 64, en devenant gestionnaire d'un site de zone humide situé à proximité du lycée. Cette démarche était-elle nouvelle pour vous ? D'autres structures extérieures interviennent-elles dans les classes ? Si oui lesquelles ?



Il s'agissait d'une nouvelle expérience pour nous.

Les interventions en classe concernent généralement des sujets tout autre (santé, contraception...). Concernant l'Environnement, nous avons réalisé une sortie avec un guide du Parc National des Pyrénées (col du Pourtalet, cirque d'Anéou). Hormis cela, nous réalisons quelques activités avec des structures extérieures, telles que la réalisation de parcelles horticoles ou d'aires de pique-nique (commune d'Orthez), la visite de coopératives (Maisadour / Pau Euralis), des sorties avec la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) chez des agriculteurs et sur le lycée pour expérimenter leur machine à compostage, des visites d'exploitations agricoles...



Le principe de ce partenariat vous convient-il ? (une formation d'une demi-journée en salle et une demi-journée sur le terrain en échange d'une demi-journée de travaux réalisés par les élèves)

Oui, l'intérêt c'est que ce qui est dit en salle est vu sur le terrain et les élèves agissent. C'est une formule très complète. Les élèves sont demandeurs de concret, de terrain. Ils veulent s'impliquer dans un projet. Eux-mêmes demandent de travailler une journée plutôt qu'une demi-journée.

De plus ce projet est totalement en phase avec le programme des élèves du lycée agricole.



Certains pourraient interpréter cette démarche en disant que les lycéens sont une main d'oeuvre bon marché, qu'en pensez-vous ?

Les élèves ne le ressentent pas comme ça car ils participent à un projet. Ce n'est pas une corvée. Ils mettent à profit leur expérience et leurs acquis dans un contexte différent, difficile et concret. Et puis, c'est en totale relation avec le programme de biologie : ce sera le sujet de l'oral des BAC PRO, en seconde année. Le système d'échange est véritable.

Chantier de débroussaillage
réalisé en mars 2007

Concernant les interventions de l'animateur du réseau, en classe et sur le terrain, que pensez-vous que les élèves ont retenu comme notions ?

Le cycle d'un insecte, la définition d'une niche écologique, le rôle prépondérant de l'homme sur l'Environnement... Ils ont aussi valorisé leur expérience et se sont responsabilisés (manipulation des outils en toute sécurité, bien vérifier le matériel pour ne rien oublier sur la zone...).

L'EQUIPE de la C.A.T Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques

Coordinateur du réseau :
Thierry LAPORTE

Techniciens zones humides :
Maud BRIAND, Céline DELTORT, Emilie
FUMEY, Thierry LAPORTE et Tangi LE MOAL

POUR NOUS CONTACTER

CREN Aquitaine
Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau
Domaine de Sers
64 000 PAU
Tél. : 05.59.32.67.05 ou 05.59.32.65.19 (secrétariat)
Fax : 05.59.32.74.66 Mél : siege@cren-aquitaine.fr